

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 24 Avril 2023

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 24 Avril 2023 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 18 Avril 2023

Présents : BARDET Didier ; BARNAUD François ; CHAVANT Philippe ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; DARDAILLON Bruno ; GAZONNAUD Jean-Luc ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric.

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

Monsieur BARBAIRE Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur LABESSE Jean-Claude
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe

Membres : 27
Présents : 16
Votants : 18

Délibération n° 2023-029

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINTE FEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINTE FEYRE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINTE FEYRE :

Montant	Opérations
44 213,37 €	Entretien de la voirie (PL-230303-2679CF - PATA 2023)
17 529,51 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-230228-2667CI - Réfection de voirie au village du Theil)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : - 4 MAI 2023

SYNDICAT MIXTE DE MÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Feuillées - 23300 Noth - tel. 05 55 63 05 01
SIRET 252 326 079 00073